
Présidence : Macédoine du Nord

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1453^e séance plénière)**

1. Date : lundi 27 novembre 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 12 h 20

Clôture : 12 h 25

2. Président : Ambassadeur I. Djundev

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA TRANSMISSION D'UN
PROJET DE DOCUMENT AU CONSEIL
MINISTÉRIEL

Président

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1467 (PC.DEC/1467)
sur la transmission d'un projet de document au Conseil ministériel ; le texte de
cette décision est joint au présent journal.

Président

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

À annoncer



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1467
27 November 2023

FRENCH
Original: ENGLISH

1453^e séance plénière
Journal n° 1453 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1467
TRANSMISSION D'UN PROJET DE DOCUMENT
AU CONSEIL MINISTÉRIEL

Le Conseil permanent,

Décide de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel le document suivant :

- Projet de décision sur la Présidence de l'OSCE en 2024 (MC.DD/4/23) ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter le document susmentionné.